

LA QUESTION DES ARCHIVES CONCERNE TOUTES ET TOUS LES CITOYEN-NE-S

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 28 NOVEMBRE 2017

Les informations communiquées par le ministère de la Culture, le 3 novembre 2017, à des organisations syndicales, portant sur la gestion des archives publiques, selon lesquelles il envisageait, par manque de place, la non-conservation de celles qui ne seraient pas considérées comme des « *archives essentielles* », ont alerté nombre d'historien-ne-s et d'archivistes.

Une pétition intitulée « Les archives ne sont pas des stocks à réduire ! Elles sont la mémoire de la nation » a été lancée par des historiennes et historiens (<http://chn.ge/2zVYTeJ>). Ils et elles ne sont pas les seul-e-s concerné-e-s car, au-delà de celles et ceux qui les consultent pour leurs recherches ou qui travaillent dans les institutions qui s'en occupent, la gestion des archives publiques constitue un enjeu civique pour toutes et tous les citoyen-ne-s. La Ligue des droits de l'Homme, qui se préoccupe de la conservation et de la liberté d'accès aux archives, et qui a contribué sur ce sujet aux récents Etats généraux pour les archives, s'associe à cette pétition. Elle considère qu'un débat public et démocratique est nécessaire sur ces questions.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

